



Communiqué de presse du 18 septembre 2020

L'entretien des forêts préoccupe leurs propriétaires

Après un été difficile, les propriétaires forestiers perdent de leur optimisme. Le bostryche et des semaines de chaleur et de sécheresse ont causé de gros dommages à la forêt. Le marché du bois s'est effondré. Et pourtant, gérer et soigner la forêt est plus que jamais nécessaire.

ForêtSuisse - Association des propriétaires forestiers a tenu son assemblée des délégués 2020 le 18 septembre sur le lac de Neuchâtel. Son président, le conseiller aux Etats Daniel Fässler, a fait appel à la symbolique: «Nous, propriétaires forestiers, naviguons tous ensemble dans le même bateau! Mais les vagues que nous affrontons sont bien plus puissantes que le clapotis du lac ce matin.» L'économie forestière suisse est aux prises avec de grandes difficultés. Au gré des régions, le bostryche a été plus présent que jamais, cet été, tout comme l'année dernière déjà. De nombreux arbres souffrent des périodes de sécheresse toujours plus longues et nombreuses et, en bien des endroits, ils dépérissent peu à peu. On doit constamment abattre des sujets atteints pour préserver la santé du reste des peuplements. Au lieu de pouvoir récolter du bois sain et précieux pour la construction, les propriétaires de forêts vouent leur temps à s'occuper de bois endommagés. Cette situation a non seulement une incidence négative sur les chiffres de la statistique forestière, mais aussi sur la trésorerie des entreprises, des exploitations et des propriétaires forestiers. L'écart entre le coût de l'entretien des forêts et le produit de la vente de bois ne cesse de se creuser. Par conséquent, dans certains endroits, surtout dans les zones reculées et mal desservies, les forêts sont de moins en moins soignées et exploitées.

Motion adoptée au Conseil des Etats

Pour assurer une gestion durable des forêts même en période de changement climatique et dans un contexte économique peu favorable, Daniel Fässler a déposé en juin dernier une motion devant le Conseil des Etats. Son objectif est d'obtenir une contribution ciblée pour soutenir les efforts des propriétaires de forêts en faveur d'une forêt saine, stable et adaptée au climat. Le Conseil fédéral est prié d'accorder au moins 25 millions de francs supplémentaires liés aux prestations pour la gestion et l'exploitation sylvicoles, pour les coupes de sécurité ainsi que pour des mesures de reboisement adaptées au climat. La motion a été approuvée à une large majorité par le Conseil des Etats le 17 septembre; elle va être transmise au Conseil national.

Organisations centenaires

Quelque 85 délégués et acteurs de l'association faitière des propriétaires forestiers ont participé à l'assemblée annuelle. Outre les affaires statutaires, ils ont élu Rolf Manser, inspecteur forestier cantonal de Soleure, nouveau membre du comité central. L'événement a également permis d'échanger des informations sur la situation du marché du bois et sur le prochain centenaire de l'association faitière. ForêtSuisse a été fondée en effet en 1921 à Soleure, soit la même année que l'Association neuchâteloise d'économie forestière, devenue ForêtNeuchâtel, qui accueillait les délégués cette année pour anticiper son propre anniversaire.



ENCADRÉS

La Commission du marché du bois dissoute

L'assemblée des délégués a été informée de la dissolution de la Commission suisse du marché du bois (CMB). Cette entité était conduite par ForêtSuisse et Industrie du bois Suisse; ces deux organisations ont officiellement décidé de s'en retirer. Cette décision était prévisible après que le secrétariat de la Commission de la concurrence (COMCO) eut critiqué les recommandations de prix et de volumes qu'elle publiait, et qualifié de «problématique» la solution alternative proposée. Les organisations informeront dorénavant chacune individuellement leurs adhérents respectifs à propos de leurs observations relatives au marché du bois.

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers, anciennement Economie forestière Suisse, représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres qui permettent aux propriétaires et aux exploitants de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. L'association aide les propriétaires à commercialiser leur bois et à valoriser leurs prestations. Elle offre une large palette de services dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la gestion d'entreprise. Son magasin ForêtShop propose des articles pour le bûcheronnage et les métiers verts. L'association édite les deux principales revues forestières suisses, WALD und HOLZ et LA FORÊT. ForêtSuisse réunit en son sein les associations cantonales et régionales d'économie forestière, des cantons et des propriétaires de forêts. Une trentaine de personnes travaillent au siège central de ForêtSuisse à Soleure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur: www.foretsuisse.ch

Contacts

Thomas Troger-Bumann, directeur, tél. + 41 32 625 88 00,
thomas.troger@waldschweiz.ch

Urs Wehrli, responsable communication, tél. +41 32 625 88 00, mobile + 41 79 798 24 31,
urs.wehrli@waldschweiz.ch



Proposition d'illustration



Au lieu de pouvoir récolter du bois sain et précieux pour la construction, les propriétaires de forêts vouent leur temps à s'occuper de bois endommagés. Photo ForêtSuisse/A. Douard

Cette photo et des images de l'assemblée des délégués seront disponibles sur www.waldschweiz.ch

> médias dès vendredi 18 septembre après-midi.